

DÉCRET N° 2017- 498 du 18 octobre 2017

portant nomination au Ministère de
l'Economie et des Finances.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 septembre 2017,

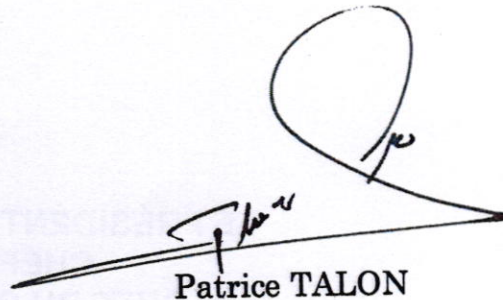
DÉCRÈTE :

Article 1^{er} : Monsieur **Alain AHOUNOU** est nommé au Ministère de l'Economie et des Finances en qualité de Directeur de l'Informatique et du Pré archivage (DIP).

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal officiel.

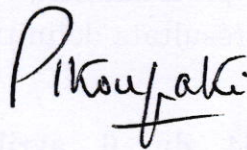
Fait à Cotonou, le 18 octobre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



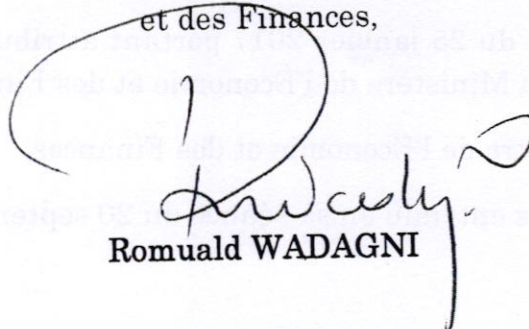
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MESGPR 2 MEF 2 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 INTERESSES 1
JORB 1.